



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 09 03

OBJET :

Ludothèque de Contes :

convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

L'an deux mille vingt trois, le lundi vingt cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mmes Michèle Maurel, Nadine Ezingeard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Céleschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Cérageoli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Gérard De Zordo, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et Marie-Fleur Alquier.

Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2023 03 16 du 8 mars 2023, le conseil a approuvé le budget prévisionnel de la ludothèque de Contes pour les années 2023 à 2026 et sollicité, afin d'assurer le bon fonctionnement de cette ludothèque, le concours financier de la CAF au titre du Fonds « Publics et Territoires » à hauteur de 8.724 euros par an de 2023 à 2026.

Il précise que depuis, la CAF a porté ce concours à hauteur de 13.587 euros par an en application du dispositif « bonus territoire ».

Afin de formaliser les modalités d'interventions et de versement de la subvention Fonds publics et territoires dédiée au fonctionnement des ludothèques, il propose au conseil d'approuver la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'année 2023. Il donne lecture de ladite convention ci-annexée et propose également au conseil de l'autoriser à la signer.

Monsieur le Maire indique que de nouvelles conventions interviendront pour les années 2024 à 2026.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Approuve la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide au fonctionnement de la ludothèque de Contes dans le cadre du Fonds publics et territoires pour l'année 2023.

Autorise le maire à signer la convention ci-annexée

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 28

Nombre de présents : 24

Contre : 0

Nombre de votants : 28

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ



Le Maire,
Francis TUJAGUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230925-20230903-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

Publication : 27/09/2023

Le Maire Francis TUJAGUE

